



IL VOUS EST DEMANDE DE REpondre

Dossier du BHI N° S3/1001

**LETTRE CIRCULAIRE 52/2015
15 juillet 2015**

**PUBLICATION DE L'OHI C-55 -
ETAT DES LEVES HYDROGRAPHIQUES ET DE LA CARTOGRAPHIE MARINE DANS
LE MONDE – DEMANDE D'INFORMATIONS ACTUALISEES**

Références: A. Publication de l'OHI C-55 – *Etat des levés hydrographiques et de la cartographie marine dans le monde*
B. Résolution de l'OHI 1/1997 telle qu'amendée - *Principes WEND (Base de données mondiale pour les cartes électroniques de navigation)*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Au cours de la 7^{ème} réunion du comité de coordination interrégional (IRCC), en juin, le BHI a rendu compte du développement du système d'information géographique de l'OHI (SIG OHI). En particulier, il a signalé que les informations relatives à la « catégorie de zone de confiance » (CATZOC) disponibles dans les ENC pourraient être utilisées pour créer une couche SIG qui servirait d'indicateur très utile de la qualité de la couverture ENC dans le monde, afin de compléter les pourcentages actuels qui sont des estimations approximatives et qui ont un contexte géographique très limité.

2. Une évaluation plus fine de la couverture et de la qualité des levés est un élément très important pour l'appréciation convenable des besoins et l'attribution des ressources dans le programme de renforcement des capacités de l'OHI. En conséquence, le BHI a demandé à l'IRCC de charger les centres de coordination régionaux pour les ENC (RENC) de rechercher l'accord des pays contributeurs pour permettre l'accès aux données CATZOC disponibles dans les cellules ENC afin de créer une base de données améliorée sur laquelle pourra s'appuyer la publication de l'OHI C-55 – *Etat des levés hydrographiques et de la cartographie dans le monde* (cf. référence A).

3. L'IRCC a été informé que la plupart des producteurs d'ENC distribuent leurs ENC via les RENC, comme recommandé dans la résolution 1/1997 (cf. référence B). En conséquence, le comité a approuvé les actions suivantes :

Action 24: *Les RENC rechercheront l'accord des Services hydrographiques, membres et autres, qui diffusent leurs ENC via un RENC, pour fournir au BHI, en leur nom, des informations CATZOC pour inclusion dans la publication C-55 de l'OHI (échéance : juillet 2015).*

Action 25: *Les RENC rendront compte des résultats de la consultation de leurs membres pour fournir des informations CATZOC au BHI dès qu'ils en recevront l'autorisation (échéance : IRCC8).*

4. Les producteurs d'ENC qui diffusent leurs ENC via un RENC, mais n'ont pas encore donné leur accord à l'IC-ENC et/ou Primar sont invités à le faire dès que possible.

5. Entre-temps, et dans le but d'obtenir une base de données ZOC exhaustive, le Comité de direction invite les Etats membres listés ci-après, qui semblent de pas mettre toutes leurs ENC à disposition via le système des RENC, à envoyer les informations CATZOC appropriées, extraites de leurs ENC, directement au BHI :

Algérie, Bangladesh, Chine, Indonésie, Malaisie, Arabie saoudite, Sri Lanka, Thaïlande, Tunisie et Royaume-Uni.

6. Les Etats membres producteurs d'ENC qui ne diffusent pas leurs données via un RENC sont invités à fournir les polygones CATZOC de leur couverture ENC au format Shapefile ou dans un format similaire, compatible avec les SIG, **directement au BHI (addt@iho.int)**. Les informations peuvent également être envoyées par courrier postal. Les Etats membres concernés sont invités à fournir leurs premières données **avant le 31 décembre 2015**. Les mises à jour ultérieures, établies à partir de la publication d'éditions nouvelles ou actualisées des ENC concernées, devraient être adressées au BHI annuellement.

7. Les zones pour lesquelles les Etats membres ne fournissent pas de polygones CATZOC apparaîtront dans la couche SIG publiée sous forme de zones blanches, indiquant qu'aucune information relative à la qualité n'est disponible.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération

Pour le Comité de direction,



Mustafa IPTES
Directeur

Copies : Directeur général d'IC-ENC
Directeur de Primar.